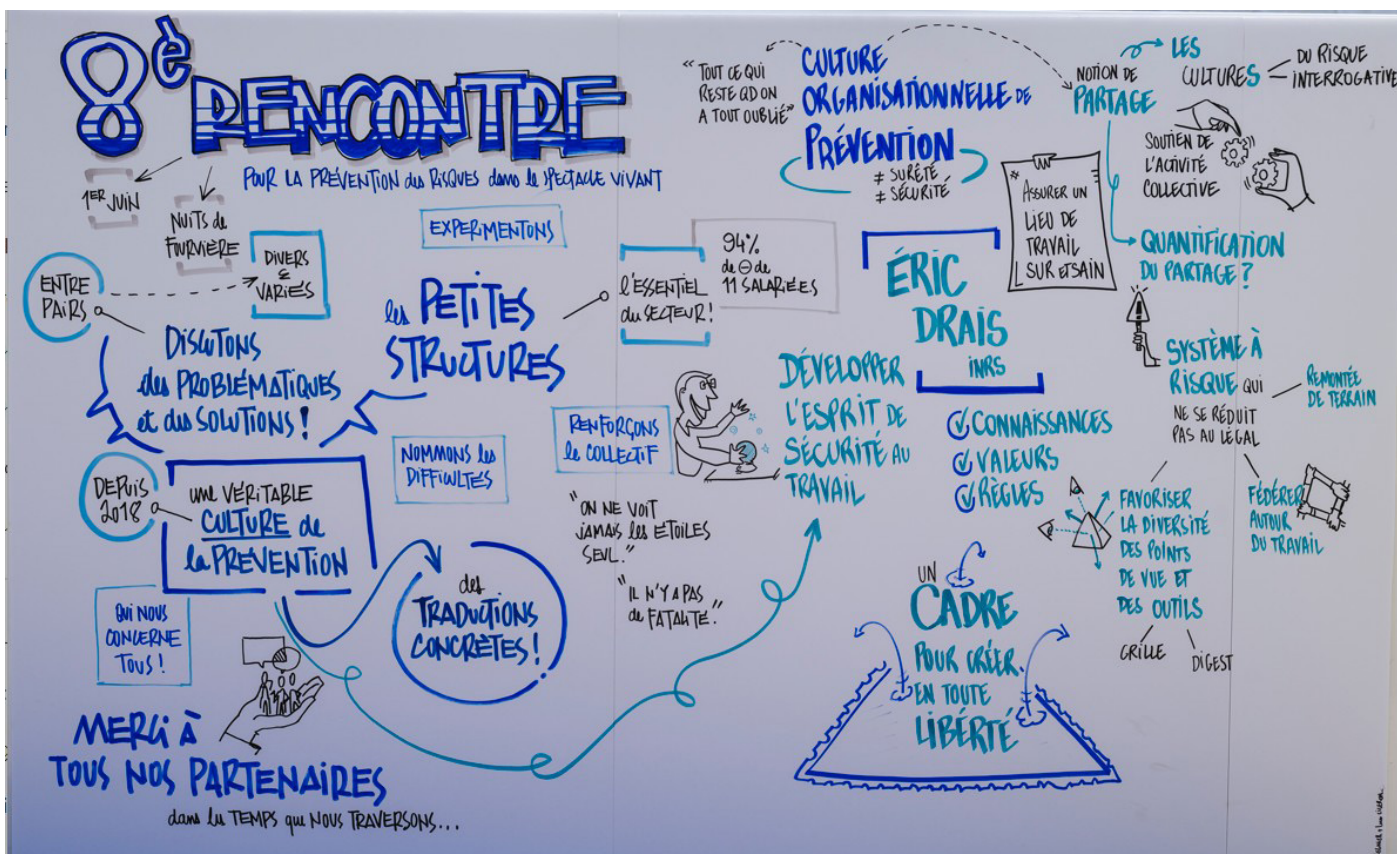


Aux Nuits de Fourvière, la prévention des risques professionnels se construit dans la durée



Depuis 2018, la DREETS et les Nuits de Fourvière font avancer ensemble une démarche ambitieuse de prévention des risques professionnels dans le spectacle vivant. Regards croisés avec **Nathalie Blanc** (adjointe à la cheffe du département Santé et sécurité au travail de la DREETS) et **Claire Fournier** (assistante à la direction technique et chargée de prévention des risques au sein des Nuits de Fourvière) sur un partenariat devenu un véritable laboratoire d'outils, d'échanges et de culture partagée, au service des professionnels du secteur. Illustration avec la 8ème édition des rencontres professionnelles du spectacle vivant qui s'est tenue à Lyon en juin.



Parlez-nous de ces rencontres professionnelles dont l'année 2026 marque la 8ème édition

Nathalie Blanc : ces rencontres professionnelles annuelles s'inscrivent dans une véritable démarche qui a permis de développer un ensemble d'outils qui s'enrichit au fil des années au bénéfice des structures du spectacle vivant et de leurs salariés. Ainsi, après sept éditions, ces rencontres sont aujourd'hui devenues un rituel. La profession s'y retrouve pour parler de santé, sécurité au travail et de QVCT. Plus de 1400 participants ont été accueillis sur ces 7 éditions. Leurs retours restent très favorables puisqu'en 2025, 92% des participants se montraient satisfaits ou très satisfaits par ces rencontres et en plébiscitaient l'organisation et la qualité des interventions (chiffres très similaires d'une année sur l'autre).

Comment la DREETS accompagne-t-elle les Nuits de Fourvière dans cette démarche de prévention des risques dans le spectacle vivant ?

NB : au-delà du financement que nous leur versons pour porter la prévention des risques, nous les suivons sur ce sujet en lien avec les priorités du ministère du travail. L'an passé, l'enquête et l'analyse des accidents du travail comme levier de prévention pour les structures du spectacle vivant constituaient la thématique centrale des rencontres professionnelles. Nous avons également demandé aux Nuits de Fourvière de s'attacher à traiter le sujet du dérèglement climatique et de son impact sur les conditions de travail. Il s'agit d'une véritable démarche qui s'articule autour des rencontres professionnelles annuelles. Elle a permis de développer un ensemble d'outils qui s'enrichit au fil des années au bénéfice des structures du spectacle vivant et de leurs salariés, dont la création du site

internet prévention-spectacle. Il contient des vidéos, des fiches techniques, des fiches juridiques... Les Nuits de Fourvière ont également mis en place toute une démarche d'expérimentation qui a duré trois ans avec une petite dizaine de structures sur différentes thématiques en lien avec la prévention des risques professionnels, notamment sur le sujet de la charge de travail. L'an dernier, la réflexion engagée sur les accidents du travail a permis de créer un serious game, *Ambiance Ambiance*, pour aider les structures du secteur et les représentants du personnel à s'approprier les outils d'analyse et de prévention des accidents du travail.



Les travaux que conduit les Nuits de Fourvière avec la DREETS et d'autres partenaires impliqués dans la prévention des risques dans le spectacle vivant ont-ils inspiré d'autres structures ?

NB : oui, tout à fait. L'intérêt du secteur du spectacle vivant pour ces différents outils est réel puisque la Comédie Française a organisé en décembre dernier à Paris une rencontre sur la prévention des risques dans le spectacle vivant, reprenant la programmation de la rencontre lyonnaise. Les BIS de Nantes, salon majeur pour les professionnels du spectacle, a été l'occasion de communiquer largement sur les derniers outils mis en ligne et qui y ont reçu un accueil très favorable (livret « la

charge de travail, ça se discute », le serious game *Ambiance ambiance* sur l'analyse des accidents du travail comme levier de prévention).

De quel sujet traitait cette 8ème édition ?

NB : pour cette 8ème édition, les Nuits de Fourvière ont souhaité s'adresser aux très nombreuses TPE qui constituent l'essentiel des structures du secteur. Il s'agissait de réfléchir avec elles pour les aider à intégrer la culture de la prévention dans leurs organisations et dans leurs activités. L'enjeu est de taille compte tenu du nombre de structures concernées et des problématiques spécifiques qui les caractérisent : faible nombre de salariés permanents, moyens limités, manque de temps, sentiment de faire partie d'un secteur sans lien avec l'économie marchande et ses contraintes... Face à cette situation, la culture de la prévention peut être un vrai levier pour faire évoluer les conditions de travail. Elle doit permettre d'intégrer naturellement les questionnements sur les conditions de travail et les risques professionnels dans l'organisation des projets et des structures. Pour cette 8ème édition, plus de 200 personnes étaient présentes et cela démontre l'intérêt que porte le secteur du spectacle vivant à ces journées de réflexion, d'échanges, de co-construction.

Comment les Nuits de Fourvière travaille-t-elle avec la DREETS depuis maintenant 8 ans ?



Claire Fournier : nous avons, depuis 8 ans, un partenariat avec la DREETS qui nous permet d'organiser annuellement les journées professionnelles du spectacle vivant qui réunissent de nombreux acteurs concernés. Mais l'appui de la DREETS ne se réduit pas au

financement qu'elle nous accorde, elle reste très présente, tout au long de l'année dans la construction d'outils, de fiches pratiques que nous mettons à disposition sur notre site internet. Nathalie Blanc a été présente à tous les comités de pilotage et sa présence et sa disponibilité ont été un réel atout pour nous. L'expertise qu'apporte la DREETS au sein des comités de pilotage nous permet d'identifier des acteurs (ANACT, ARACT, INRS, INTEFP...) et des thématiques sur lesquelles nous souhaitons engager nos travaux. La connaissance du socle réglementaire de la DREETS dans le domaine de la santé et la sécurité au travail est également très précieux. Nathalie Blanc a toujours tenu un rôle d'appui et de conseils qui a été pour nous véritablement constructif.

Comment se traduit de façon concrète votre collaboration avec la DREETS ?

CF : je dirai qu'il démontre que l'échange et le travail commun est possible entre l'Etat et les acteurs de terrain. C'est une façon de démystifier la relation à l'administration que l'on imagine parfois complexe. Nous avons découvert que l'Etat peut jouer un rôle de conseil et d'accompagnement efficace. Je pense que les Nuits de Fourvière et la DREETS se nourrissent l'une et l'autre : nous en tant qu'acteur de terrain, et la DREETS en tant que dépositaire de la réglementation et facilitateur à l'égard d'autres structures que nous pouvons solliciter et que l'Etat connaît bien sur notre territoire. Et puis, je pense que durant les échanges et les travaux communs, la DREETS peut également prendre conscience que concernant certaines réalités, la réglementation nécessite d'être repensée ou adaptée et agir en ce sens.

Comment construisez-vous la journée annuelle des rencontres professionnelles sur la prévention des risques dans le spectacle vivant ?

CF : nous mettons presque un an à élaborer ce temps fort qui réunit de nombreux acteurs et parties-prenantes de ce secteur. Nous travaillons avec l'appui d'un comité de pilotage qui inclut les partenaires et financeurs de l'opération et qui se réunit 4 fois.



Nous dressons un retour d'expérience de l'édition précédente et nous choisissons ensemble la thématique qui sera traitée dans l'édition suivante. Ensuite, nous affinons le sujet, nous réfléchissons aux intervenants possibles, au déroulé de la journée, à l'opportunité de proposer ou non des ateliers de travail... Le Copil favorise le dialogue et l'échange et reste le garant du fait que nous travaillons dans la bonne direction et de façon concertée.

SC : depuis que vous travaillez avec la DREETS, y'a-t-il un sujet sur lequel le secteur du spectacle vivant a évolué ?

CF : le premier auquel je pense est le sujet du dialogue social en entreprise, avec ou sans CSE et sur lequel nous avons beaucoup travaillé, notamment avec l'INTEFP. Il faut bien avoir à l'esprit que dans notre secteur d'activité, la plupart des structures n'ont pas de CSE, puisqu'elles sont trop petites. Notre secteur d'activité est en effet très majoritairement composé de TPE. Nous avons travaillé avec l'INTEFP sur des outils vidéo, nous les avons fait intervenir auprès d'entreprises et nous avons mis en place des appuis très concrets pour permettre aux entreprises d'avancer sur ce sujet du dialogue social et de façon très pragmatique.

SC : selon vous, y'a-t-il un risque professionnel particulier à prendre en compte dans les années qui viennent concernant le spectacle vivant ?

CF : pour moi, celui qui émerge fortement et dont il va falloir s'occuper concerne les risques psycho-sociaux. Nous arrivons en effet à un stade où le secteur est très fragilisé du fait de l'effondrement des financements publics. Cette crise financière qui touche notre secteur conduit à des effets préoccupants : des compagnies qui mettent la clé sous la porte, des professionnels qui ne travaillent plus ou beaucoup moins, et une charge de travail toujours plus forte qui de fait, pèse sur les personnes qui sont encore en poste et qui se voient attribuer de plus en plus de tâches à accomplir. Ces conditions de travail peuvent impacter sur le recul et la réflexion nécessaires à la bonne prise de décision, à la bonne organisation du travail. Nous suivons de très près, sur ce sujet, tout ce que l'ARACT et l'ANACT mettent en place, puisque ces structures travaillent depuis longtemps sur le sujet de la charge de travail. Pour le moment, au sein des Nuits de Fourvière, nous disposons d'une super équipe, de bonnes conditions de travail et d'un temps que nous pouvons consacrer à l'expérimentation de la prévention des risques. Nous sommes, pour le moment, très privilégiés.

A NOTER

Depuis 2018, Les Nuits de Fourvière portent une action ambitieuse pour promouvoir la culture de la prévention dans le spectacle vivant.

Ce travail s'est imposé sur la base des trois constats suivants :

- Le secteur est hostile à la réglementation, vécue comme contraire aux impératifs artistiques et esthétiques
- La grande majorité des professionnels du secteur méconnaissent les règles et les acteurs de la prévention
- Au regard de la taille des structures et de la prédominance de l'intermittence du spectacle, les entreprises du secteur rencontrent des difficultés pour s'emparer des outils et des logiques de prévention

Ces rencontres sont financées par les partenaires des Nuits de Fourvière : Dreets Auvergne-Rhône-Alpes, Thalie santé, PROMEOM, EKHO SCENES, France Festival, Aura spectacle vivant, le Centre national de la Musique

Autres partenaires : ANACT, CARSAT, INTEFP, AFDAS, France travail, organisations professionnelles du secteur.

RESSOURCES

Consultez le site internet dédié à la prévention des risques dans le spectacle vivant :

<https://www.prevention-spectacle.fr/>

Retrouvez les liens des travaux conduits avec l'INTEFP ici :

<https://www.prevention-spectacle.fr/ressource/entretien-dialogue-social-en-entreprise/>

<https://www.prevention-spectacle.fr/ressource/prevention-des-risques-dans-le-spectacle-vivant-2021/>

file:///C:/Users/claire.fournier/Downloads/CulturePreventionRisque_ExeNdf21_150x210_web-2.pdf

Vous aimez jouer ? RDV sur la gage du serious game Ambiance ambiance :

<https://ambiance-ambiance.beta.yunow.app/fr/7917-ambiance-ambiance>



